

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Hulin et Remy, 7 [septembre] 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Hulin et Remy](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (377, 378)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Hulin et Remy, 7 [septembre] 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27063>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 septembre 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Hulin et Remy](#)

Lieu de destination Sedan (Ardennes)

Description

Résumé Godin rappelle à Hulin et Remy qu'ils lui ont demandé le 3 juin 1849 des renseignements sur ses cuisinières et qu'il leur a envoyé en juillet le tarif et des dessins [lithographies] de ses produits. Il n'a reçu de leur part aucune demande d'échantillons. La saison des ventes approchant, Godin les sollicite à nouveau pour commencer avec eux des relations d'affaires. Il précise que ses appareils sont entièrement en fonte de fer polie, et d'autant meilleure qualité que les appareils fabriqués en tôle de fer.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Hulin et Remy

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Marchand de houille, de coke et de fonte anglais, et ferronnerie à Sedan (Ardennes).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 13/10/2025

Orléans

4^{br} 4

Monsieur Jourville-sainton
 je vous ai expédié le 1^{er} octobre les échantillons
 que vous m'avez engagé à nous mettre en
 dépôt à la condition de leur retour contre
 remboursement du montant de la lettre de
 retour devant à fin 30.25 dans le cas
 où vous ne pouriez faire la vente de ces
 objets. mais je me flatte à l'avance
 que vous en trouvez le plus plaisir et
 que bientôt vous me remettiez de nouveaux
 ordres

entachristp remis à M. l'abbé Gosselin
 mes 4. 5.

Gournay

4

Monsieur Hubert-Bertheau M. Despr
 je vous remis ci-dessous fin aux échantillons
 que je vous ai expédiés conformément aux conditions
 stipulées précédemment entre nous j'espere que
 vous encouragerez promptement à l'envoi de ces
 fourneaux et que ce sera pour vous un sujet
 prochain de me transmettre vos ordres

Sedan

4

Messieurs Rulin et Remy
 vous m'avez fait l'honneur de me demander
 à la date du 2 juillet dernier les prix
 et les modèles de mes cuisières je vous
 ai adressé courant ce juillet le tarif avec
 renseignements et dessins de mes cuisières
 ayant pu le faire j'aurai malgré cela
 plusieurs avantages de recevoir ce que
 la demande de quelques échantillons

le moment de la vente de ces objets
 appartenant à la mariage à vous vous
 esprirez dire que je vous verrais avec
 grand plaisir consentir à un commencement

1649

D'affaire avec moi, mes produits sont confisqués tout en force ils sont polis et ne valent en rien aux travaux en
tob. les miens fait. je ne doute pas
messieurs que vous seriez pleinement
satisfait de mes produits et qu'ils vous
meriteraient des faveurs de tous les consommateurs
auxquels vous en vendriez

je vous prie donc de me faire connaître
le malit que ce par quelqu'un m'imputera dans
faveur de vos ordres

et dernièr agence Messieurs mes seuris

S'

Revoie
épée 4

Monsieur carpentier
je vous ai renouvelé un effet portant
sur mouton que j'avais racheté à Vézins
sur ma vicaine le 22 et usé le 12
mars dernier diserant sortir définitivement
de cette affaire je vous prie de me prescrire
immédiatement le payement pour toutes
reis de droit en principal le 144,77
et d'ajouter les intérêts et frais qui
vous seront dus

je vous prie de me donner réponse
pour retour de courrier

agrevez ist m s o

P.S. je vous serai obligé de me donner
des renseignements sur la position commerciale
et la solvabilité de M. Lhomme ist
en votre ville